

Urbanisme - Mairie de Reignier-Esery

De: Alban Duret <alban.duret@free.fr>
Envoyé: mardi 5 novembre 2024 23:16
À: Urbanisme-enquetepublique
Objet: A l'attention de Mr le Commissaire enquêteur
Pièces jointes: photo 4X4



Mme Contat/veuve Duret Sylvette
Mr Duret Alban
44 rue des jonquilles
74930 Reignier

Mr Dominique Miscioscia
Commissaire Enquêteur
Mairie de Reignier-Esery
197 Grande Rue
74930 Reignier-Esery

Mr le Commissaire Enquêteur ,

Nous souhaitons vous solliciter concernant notre propriété située au 44 de la rue des Jonquilles car nous avons été surpris de constater qu'une partie de notre terrain est destinée à être classée en emplacement réservé ...

Plusieurs éléments méritent votre attention :

1/ Que nous sommes dans une zone à ruissellement important

Nous avons été victime de plusieurs inondations suite à divers orages et précipitations intenses poussés par le vent dans la rue des Jonquilles et descendant dans notre sous-sol et garage. A l'heure où ce genre de phénomène devient de plus en plus fréquent et intense (on voit ce qui se passe dans plusieurs pays et France...) comment cela se passera-t-il avec l'éventuel élargissement de celle-ci et son écoulement en cas de pluie torrentielle ...?

2/ Stationnement et accès à nos sous-sols :

Ci-joint photo en pièce jointe avec rubrication mentionnant l'emplacement réservé et le positionnement de mon véhicule et où l'on voit bien le problème... sans compter sur la sécurité pour la sortie de nos véhicules et des différents usagers sur la rue des Jonquilles avec son élargissement éventuel...

3/ présence de l'arrivée de Gaz ville et son compteur et des compteurs électriques sur l'emplacement réservé

4/ Nous constatons une mauvaise répartition de celui-ci

Pourquoi ne prend-t-on pas des 2 cotés de la Rue des Jonquilles au lieu d'un seul au nom de l'équité ...?

5/ Nuisances sonores et vandalisme

Scooter brûlé l'année passée à moins de 2 m de l'arrivée du Gaz ...

Vu le nombre croissant de piétons, vélos, voitures futur espace public en face de la gare
Comment fait-t-on pour la sécurité vu l'augmentation d'actes de malveillance ...?

6/ A l'heure où l'on nous dit de faire des économies et de l'écologie ...

Quelle utilité et coût d'une navette autonome ...?

Ne peut-t-on pas plutôt judicieusement améliorer le transport proximité l'aménagement/sécurisation de la rue de la Gare et rue de Bellecombe au lieu de manger encore du terrain et de bétonner encore plus ...

7/ Concernant le sens de circulation la condamnation des accès sur la RD2 n'a pas été étudiée en connaissance de cause, déjà actuellement la sortie de la rue de Bellecombe est saturée à chaque passage de train.. Gros bouchon sur les 2 voies montantes et

descendante d'ou une sortie de la rue de Bellecombe impossible sans compter les cars...l'augmentation de la fréquence futur du CEVA ,la mauvaise visibilité ,le coté sécurité des usagers, nuisance des riverains a t'elle été bien réfléchie ...?

8/ Dernier point et non des moindres :

Il n'y a eu aucune consultations préalable avec les habitants du Quartier pour la cohérence et l'intérêt collectif dans l'aménagement du quartier de la Gare : sa sécurité et le bien être de tous : riverain et usager ...

Et que le bout de papier glissé a la va vite dans la boites au lettre pour un petit bout de réunion un samedi matin et qu'on n'es pas forcément disponible et pas d'autre réunions prévu... est quand même un peu limite...Merci a la solidarité et les informations des voisins !

Nous pensons que tous le quartier aurai aimer être consulté et avoir des informations en Amont ...surtout que certain habite depuis longtemps et paye leur impôt pour la commune également

Pour toutes ces raisons merci de prendre en compte notre opposition concernant la position actuel de l'emplacement réservé et certains des aménagement du quartier gare qui nous semble incohérent et couteux pour les finances de la commune et de l'environnement ...la sécurité et le bien être de tous ...et que d'autre solutions sont possible...

Nous vous encourageons a émettre un avis défavorable sur cette nouvelle version du PLU

En vous remerciant d'avoir pris note de nos remarques et suggestions
Veuillez recevoir Mr le Commissaire Enquêteur nos salutations distinguées
Cordialement

Mme Contat / Mr Duret

Ps ci-joint photo de mon véhicule stationné dans la descente qui mène au sous sol

MAIRIE DE REIGNIER - ESERY
(74930)
05 NOV. 2024
RD2024-023



